



Votre **expé**
une nouvelle voie pour
votre **diplôm**

Financer la VAE

La VAE entre dans le champ des actions de formation professionnelle. Elle est à ce titre prise en charge par les entreprises dans le cadre de leur plan de formation ou par les organismes de financement de la formation. Vous pouvez également prendre à votre charge le coût de votre VAE.